ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES LES 20 ET 27 JUIN 2021

CANTON VALENCE 1

(BOURG-LÈS-VALENCE, SAINT-MARCEL-LÈS-VALENCE, VALENCE)

CARÈNE
LEGER
ROMAIN
GALATI



pourquoi Nous nous engageons



Chère Drômoises, chers Drômois,

Ce dimanche 20 juin, vous élirez vos représentants au Conseil Départemental et choisirez un binôme, ainsi que leurs remplaçants. Nous sommes fiers de vous présenter notre candidature pour le canton Valence 1, comprenant les communes de Bourg-Lès-Valence, Saint-Marcel-Lès-Valence, ainsi que le quartier du Plan à Valence!

Notre équipe est le fruit de la rencontre de femmes et d'hommes de progrès qui s'engagent pour ce canton avec réalisme, ambition et détermination.

Nous voulons une Drôme forte de son identité et de ses valeurs.

Demain, nos actions s'articuleront autour de 3 objectifs:

- ·Une Drôme Solidaire
- ·Une Drôme Durable
- ·Une Drôme Dynamique

Nous agirons en responsabilité et dans l'intérêt général des habitants du canton. Vous pouvez compter sur notre engagement et notre motivation.

Bien à vous.

Carène LEGER et Romain GALATI Remplaçants Michèle PAILLOUS et Valentin MAIGRE

ROMAIN GALATI

34 ans, traducteur, très investi dans les échanges européens, pour la jeunesse, et l'égalité des droits. Aujourd'hui, je m'engage pour que la Drôme devienne un département véritablement progressiste et inclusif.



VALENTIN MAIGRE

27 ans, commercial en vin, engagé en faveur de l'écologie et très sensible aux questions agricoles.





CARÈNE LEGER

45 ans, employée dans le secteur de la petite enfance après une activité de commerçante. Très active dans le milieu associatif, et présidente d'une MPT, j'ai à cœur de m'engager pour plus de solidarité, en particulier autour du handicap, des séniors et de la jeunesse.



MICHÈLE PAILLOUS

58 ans, enseignante, présidente d'une MJC de Valence et trésorière de la Maison de l'Europe.

NOS ENGAGEMENTS

- Soutenir les associations culturelles et les organisateurs de festivals qui font la vie culturelle de notre territoire.
- Favoriser l'accès à la santé à tous les Drômois en soutenant l'implantation de médecins.
- Mettre en place un « bonus vert » pour toute subvention de projets écologiques.
- Retrouver la place du numéro 1 sur le bio, promouvoir la biodynamie et l'agriculture raisonnée et paysanne.
- S'engager auprès des organismes accompagnant les victimes de violences et promouvoir un plan d'action départemental de lutte contre les discriminations.
- Renforcer les liens entre les professionnels de santé et les collèges (Gérard Gaud, Marcel Pagnol).
- Augmenter les salaires du personnel des services d'aide à domicile (SAAD) à la même hauteur que la revalorisation prévue par le gouvernement.
- S'engager à instruire rapidement et efficacement les dossiers de toutes les personnes en situation de handicap et/ou en perte d'autonomie.

Étudier la faisabilité et l'intégration de pistes cyclables protégées et balisées pour chaque projet routier et favoriser les mobilités vertes.



Françoise CASALINO – Conseillère Régionale Auvergne-Rhône-Alpes, Bernard BUIS – Sénateur de la Drôme Mireille CLAPOT – Députée de la 1ère circonscription de la Drôme